

CIBLE

FICTIFS

Souvent, la NAR a préconisé le soutien aux petites formations contestataires, par sympathie pour quelques thèmes, en guise d'avertissement à de grands partis frappés de surdité, et aussi par solidarité avec des candidats qui étaient handicapés par le manque d'argent.

Puis les lois que nous réclamions ont permis le plafonnement et le contrôle des dépenses de campagne, ainsi que le financement de toutes les formations qui présentaient un nombre significatif de candidats. Nous nous réjouissons de ce progrès.

Mais nous sommes écoeurés de constater qu'un nombre important d'organisations plus ou moins fictives présentent des candidats fantômes dans le seul but de bénéficier du financement public, et que certains recruteurs n'hésitent pas à payer des prête-noms.

Cette utilisation cynique de la démocratie et cette récupération sordide de l'argent public conduira le législateur à restreindre les conditions de financement. Les véritables minorités politiques y perdront, et le débat politique s'en trouvera appauvri. Refuser tout suffrage aux candidats fictifs, même patronnés par un ancien ministre, est un acte de salubrité publique.

ÉLECTIONS

Votez le rejet

Citoyenneté

**Entretien avec
Anicet Le Pors**

p. 6/7

Idées

**Cette chère
Europe !**

p. 9

Pulsion de printemps

Le Jacques-a-dit présidentiel a résonné dans la cour nationale. Aux élèves, alignés de la gauche à la droite, s'offre la perspective de se rentrer dedans car, le capitaine de l'équipe de tête l'a promis, la campagne sera brutale et joyeuse.

La question « pourquoi Jacques Chirac a-t-il dissout l'Assemblée nationale » a reçu jusqu'ici des réponses joliment banales :

Parce qu'il « vaut mieux avant qu'après » (se faire arracher les dents avant d'aller au cinéma, être vacciné de la députation avant d'attraper la coqueluche euro-monnaire, etc.). Parce qu'une large majorité parlementaire, c'est bien, mais point trop grassouillette, elle ferait grise mine sur les plages ; pour que l'été soit svelte, on lui creusera des joues d'anorexique et des fesses caves. Parce que le Premier ministre exige qu'on change l'eau de son bain devenue tiède ; plus un nouvel élan dans le dos car la côte

est rude. Mais aussi parce que des « affaires » rattrapent des ministres intègres, et qu'on ne va tout de même pas subtiliser tous les dossiers, même au siège de la Police judiciaire. Aussi, parce qu'une élection menée à la hussarde, vaut une coupe de football ou une bonne petite guerre comme entracte et diversion aux maux du siècle. Enfin, parce que le Président en a le droit... Bref, pour ces raisons et tant d'autres qui n'en sont pas davantage, Jacques Chirac a précipité la France dans les législatives.

Mais comment la chose s'est-elle faite, ou plutôt, comment le Président l'a-t-il faite, puisque c'est lui qui a dissout ? C'était un acte décisif comme il n'en avait pas commis depuis longtemps malgré son goût prononcé pour la décision, car c'est (le Président) un décideur. Et parmi les décisions qu'un Président peut prendre (il en a la liste sur sa table), il a vu au milieu des D, après déclaration de guerre et démission, la case dis-

solution... On était fin avril, l'idée était en l'air depuis longtemps, mais quand vient la saison où les pousses bourgeonnent et les fleurs pointent, il est bon entre deux brins de muguet d'avoir prononcé un mot tendre et décisif : dissolution. Il est beau d'avoir dissout.

Encore plus beau de l'avoir décidé pour mille raisons plausibles, après avoir pris cent conseils différents, et s'être expliqué devant le peuple de dix façons peu convaincantes. Il l'a fait. Gratuitement. Pour changer. En espérant que ça change au moins quelque chose. Car les choses sont difficiles à changer, ne se laissent pas faire. Il y a en si peu - de choses - qu'une simple impulsion impressionne. Or voici que le Président, impulsif, a eu son impulsion d'avril, sa pulsion de printemps - attention présidentielle, que la Constitution lui donnait les moyens légitimes d'assouvir ! Et qui reprochera au Président de jouer d'une solide constitution ?

Faite pour braver le temps, assurer la stabilité (de l'homme comme de la nation) sans arrêter le mouvement et l'évolution, cette constitution a du bon. Malgré cela, le Président semble trouver le temps lourd, d'une lourdeur exécrable, et vouloir parfois s'en dégager, le dissoudre, le tuer - et le peuple de même, quoiqu'un peuple ne soit pas (dis)soluble et reste un terrible témoin, toujours au rendez-vous. Certains présidents ont choisi de laisser le temps au temps, s'y dissolvent eux-mêmes, et disparaissent. Ce n'est pas dans le style de ce Président-ci ; il n'a pas le goût d'attendre. L'histoire lui fait peur. D'autant plus qu'elle allait se retourner : deux ans de règne étaient l'occasion d'un bilan. Où en était la fracture sociale dont lui-même avait dénoncé les effets ? L'avait-il réduite ? Avait-il au moins essayé ? Oui, il avait demandé qu'on répare un peu la cohésion d'une société qui s'éparpille en miettes misérables sous la botte des riches et des indifférents. Et cette loi - trop modeste - était justement soumise au Parlement qui allait la voter... quand le Président eut sa pulsion de printemps qui lui fit tout dissoudre : assemblée, loi de cohésion sociale, et peur, la peur qui bloque le Président devant le temps.

Alors, il descendit allègrement dans la cour nationale pour de la récréation qu'il avait décrétée (échappant à l'histoire humaine et à ses misères), faire le coup de poing et le coup de pied en se disant : C'est toujours ça de gagné.

Mais il y a encore cinq ans (à tuer).

Luc de GOUSTINE

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (105 F) ☐ six mois (195 F) ☐ un an (290 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Pulsion de printemps - p.3 : Attention, un programme peut en cacher un autre - Séguin - p.4 : Blairisme - Les cinq gauches - p.5 : L'héritage gaulliste vu de l'étranger - p.6/7 : Entretien avec Anicet Le Pors - p.8 : Pression - Que faire ? - p.9 : Cette chère Europe - p.10 : Blason - Une création littéraire du XX^e siècle - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Vote de rejet.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Attention, un programme peut en cacher un autre

Moins d'État, plus d'emploi, du mieux pour l'Europe. Telles sont les grandes lignes du programme, affligeant par sa banalité, que la droite propose aux électeurs.

Le programme de la coalition RPR-UDF, tel qu'il a été rendu public le 29 avril dernier tourne autour de quatre idées-forces : rendre l'État plus efficace, libérer l'initiative au service de l'emploi, rénover le pacte social, faire de la France le moteur d'une Europe proche du citoyen.

« L'État doit se recentrer sur ses missions fondamentales », proclame le RPR, et l'UDF de reprendre comme en écho qu'elle souhaite un « État recentré sur ses missions essentielles, efficace et économe ». En langage clair, cela signifie que l'État continuera de se désengager, que la politique de privatisation sera poursuivie, que le nombre de fonctionnaires continuera de diminuer, que la flexibilité sera encouragée au détriment des salariés... Il s'agit, ni plus ni moins, que de faire le lit à une politique ultra-libérale. Au moins le discours d'Alain Madelin a-t-il sur celui d'Alain Juppé, le mérite de la franchise lorsqu'il affirme qu'il faut « en finir avec toutes les réglementations tatillonnes et qu'il faut favoriser la laisser-faire laisser-produire ».

Faites connaître
Royaliste
à vos amis :

abonnement d'essai
de 3 mois = 25 F

Le seul objectif de la droite est de rassurer les marchés financiers et les milieux d'affaires. L'une des mesures-phares, dans le domaine économique de ce programme, est en effet de baisser les charges patronales pour favoriser l'emploi. Or, l'expérience des années passées a montré que la baisse des charges n'avaient que peu d'effets sur l'emploi. Depuis 1986, les charges des entreprises ne cessent, en effet, de diminuer et le chômage... de progresser.

Certes, ce programme contient des mesures destinées à encourager les nouvelles formes de travail, mais ce qui intéresse les libéraux c'est davantage la flexibilité et la déréglementation liées à ces nouveaux modes de production. Un membre éminent d'un cabinet ministériel a récemment annoncé à un dirigeant syndical venu lui rendre visite, que ce qui intéressait le gouvernement dans la loi Robien était moins la réduction du temps de travail et la création d'emplois qui pourrait découler de son application que la flexibilité qu'elle ne manquerait pas d'entraîner.

Autre aspect du programme économique : la baisse des dépenses publiques. Alain Juppé, qui n'est pourtant pas théoriquement candidat à sa succession, n'a rien trouvé de mieux pour parvenir à cette baisse que de diminuer le nombre de ministres. Il s'agit là d'une mesure gadget. Avant lui, Édouard Balladur avait eu

les mêmes velléités. Il est aujourd'hui prouvé que son administration est celle qui a le plus contribué à l'augmentation de la dette publique. Autre scoop de cette campagne et autre mesure gadget : l'annonce faite par le Premier ministre le 4 mai à l'émission 7/7 sur TF 1 : le « remplacement de l'ENA, par autre chose »... on croit rêver.

La diminution du déficit budgétaire est, en revanche à prendre au sérieux et à redouter. Si ce n'est pas en faisant des économies qu'on y parviendra, c'est en pratiquant, une nouvelle politique d'austérité. Maintenu au pouvoir, la droite aura les coudées franches pour le faire. Évidemment, le gouvernement sortant n'insiste pas sur cet aspect de son projet, préférant mettre en avant, la contradictoire, illusoire et démagogique baisse des prélèvements obligatoires.

Il en est de même pour l'Europe. Depuis quelques temps, la droite ne parle plus des impopulaires critères de convergence contenus dans le traité de Maastricht, elle préfère mettre l'accent sur le passage à l'euro en 1999 qu'elle juge nécessaire et plus médiatique...

Un programme flou, partout, qui a davantage pour fonction de dissimuler les véritables intentions du président de la République et de sa majorité sortante, en cas de victoire, que d'annoncer un programme de gouvernement. Tout ce qui pourrait effrayer l'électeur a été gommé, et le politiquement correct a pris le pas sur le parler vrai.

Nicolas PALUMBO

Séguin

A mère répétition d'un acte manqué : dans la campagne de cette droite angoissée par l'éventualité d'un échec, comme en 1995, Philippe Séguin fait entendre sa légère dissonance.

Mais les temps ont changé. Lors de la campagne présidentielle, Philippe Séguin pesait de tout son poids au centre gauche pour équilibrer Alain Madelin, ce qui permettait à Jacques Chirac de tenir le double langage, contradictoire, qui lui avait donné la victoire. Pour ces législatives, le même Jacques Chirac tient une balance qui trouve tout son équilibre à droite, avec Alain Juppé qui représente le poids pragmatique libéral et Alain Madelin qui incarne le contre-poids dogmatique ultra-libéral. Philippe Séguin, quant à lui, n'est plus qu'une petite force d'appoint.

Cet appoint est d'autant plus dérisoire que les partisans et les sympathisants du président de l'Assemblée dissoute sont des gens de conviction - gaullistes, socialistes patriotes, royalistes parfois. Ils ont vu Philippe Séguin entériner par ses silences le « Munich social » qu'il avait dénoncé, accepter la xénophobie d'État qu'aucun gaulliste ne saurait tolérer, honorer quelques réunions de sa lassitude méprisante, puis se réfugier dans une bouderie de grand seigneur délaissé.

L'homme n'est pas à plaindre. Dans son immense orgueil, il a cru pouvoir réussir seul. Il se retrouve isolé, avec pour réconfort sa solide notoriété. Elle finira par s'étioler, à moins qu'une majorité aléatoire ne fasse de M. Séguin l'homme de la situation. Mais selon quelles convictions ?

Jacques BLANGY

Blairisme

Les pesanteurs de la pensée unique nous avaient fait oublier notre incurable snobisme politique. Depuis le 2 mai, au lendemain de l'écrasante victoire des travaillistes, la mode parisienne est anglaise et chacun s'est empressé de revêtir les habits neufs du Labour.

Ainsi, la droite libérale (Alain Juppé) et ultra-libérale (Alain Madelin) a-t-elle tenté une récupération vestimentaire dont il est déjà inutile de se moquer puisque qu'elle a laissé tomber l'affaire au bout d'une demi-semaine.

C'est bien sûr à gauche que le blairisme risque de représenter une tentation durable et pernicieuse. Surtout dans cette fraction, idéologiquement dominante, qui rassemble des déçus du rocardisme (et Michel Rocard lui-même), les éléments les plus bourgeois de la génération Mitterrand (par exemple Elisabeth Guigou), les sociaux-chrétiens (Jacques Delors) et les européistes sociaux (Bernard Guetta). Intelligente, cultivée, influente, cette gauche du meilleur monde se retrouve tout naturellement au *Nouvel Observateur* et représente, avec Laurent Joffrin, une forte tendance à *Libération*. Elle est donc en mesure de faire la mode.

Il lui faudra cependant affronter un triple paradoxe : elle ignore volontairement le cadre institutionnel du travailisme (eh oui ! la monarchie...), elle a des rapports ténus avec la tradition socialiste française, elle entend construire une « Europe sociale » qui est récusée en principe et en pratique par le système libéral.

Annette DELRANCK

Les cinq gauches

Lionel Jospin présente un programme de restauration et de conservation qui marque, sur le papier, un coup d'arrêt à la régression ultra-libérale. Mais tous les socialistes ne sont pas d'accord sur la manière de l'appliquer.

Peu avant la dissolution, j'avais indiqué nos points d'accord et nos critiques sur le programme économique des socialistes (1). Accord sur le principe d'une relance de la demande par augmentation des salaires, que nous avons souhaitée avant le P.S., mais vifs regrets quant à la mollesse de la politique de l'emploi, quant au flou de la conception européenne, quant à l'inachèvement d'un projet qui, dans le domaine des structures, se contente de geler les privatisations en cours.

Dans le domaine économique et social, nous sommes en présence d'un programme conservateur qui, à tout prendre, est préférable à la liquidation du patrimoine industriel de la nation, à la destruction progressive des services publics et au développement de la flexibilité du travail.

Reste à savoir comment cette politique conservatoire serait appliquée. A cet égard, l'incertitude est complète. Laurent Fabius annonce un « audit » tout à fait inutile (le bilan de la droite est connu) et qui permettrait d'excuser n'importe quel type de mesures. François Hollande et quelques autres laissent entendre que les privatisations ne seraient pas totalement gelées. Jacques Delors déclare que la conférence sur les salaires ne prendra pas de décisions et a

démontré, tout au long d'un débat avec Édouard Balladur, que rien de sérieux ne le séparait de la droite libérale.

L'embarras est d'autant plus grand que les diverses personnalités qui se manifestent ainsi n'expriment pas seulement des sensibilités, mais représentent de véritables tendances à l'intérieur de la famille de gauche - qui ont leurs équivalents, à une exception près, dans la famille de droite. Il est en effet amusant d'observer que Jacques Delors raille les contradictions de la majorité (2), et les explique par l'existence de « quatre droites », alors que la gauche connaît les mêmes divisions et les mêmes difficultés. Chez les socialistes, on repère en effet :

- une gauche nationaliste et anti-européenne représentée par Jean-Pierre Chevènement et son Mouvement des Citoyens - dont le « correspondant » de droite est le mouvement de Philippe de Villiers.

- Une gauche européenne et libérale représentée par Michel Rocard (entre autres) dont le correspondant à droite est Alain Madelin.

- Une gauche sociale et européenne, en fait démocrétienne, (Jacques Delors) dont le correspondant à droite est Pierre Méhaignerie.

- Une gauche pragmatique, opportuniste, avec Lionel Jos-

pin, qui trouve en Alain Juppé son équivalent de droite.

A quoi il faut ajouter une gauche socialiste (véritable héritière de la tradition française de gauche, intéressante et exaspérante) qui n'a pas son équivalent à droite et qui est animée par Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon.

Il n'est pas difficile de constater que les chevènementistes et la Gauche socialiste sont depuis longtemps marginalisés par l'alliance des libéraux et des démocrétiens qui trouve dans l'opportunisme de Lionel Jospin son point d'équilibre. Scellé dans le rejet du mitterrandisme, ce pacte permet de discerner les principales orientations d'un gouvernement Jospin.

Rassurant pour les « marchés » et pour le patronat, ce pacte libéral-européen est très inquiétant car il permet tous les compromis et tous les abandons, quant aux timides réformes annoncées. De plus, le libéralisme européen de droite et de gauche est et demeurera sans contrepoids dans la représentation nationale puisque le « parti des politiques » (ou parti républicain) que nous appelons de nos vœux n'a pas trouvé le fédérateur qui lui permettrait de se reconstituer. Mais la situation sociale est trop grave pour que les résultats du 1^{er} juin permettent de figer les positions.

Sylvie FERNOY

(1) cf. « Timides avancées socialistes » in *Royaliste* n° 684.

(2) Jacques Delors « Les quatre droites » in *Le Nouvel Observateur*, 7-13 mai 1997.

L'héritage gaulliste vu de l'étranger

Si on ne lit que certains commentaires étrangers, les élections législatives n'auraient pour enjeu que la liquidation de l'héritage gaulliste.

L'*International Herald Tribune* a tout de suite emboîté le pas au *Frankfurter Allgemeine Zeitung* quand il a lu que Chirac allait sacrifier le gaullisme sur l'autel de l'euro comme Mitterrand le socialisme. Rendons à César ce qui est à César : la comparaison est de Maurice Schumann. L'ancien porte-parole de la France Libre, qui avait démissionné avec les ministres MRP en 1962 quand de Gaulle avait opposé son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne, avait, dès l'élection de Pompidou en 1969, mis en oeuvre comme ministre des Affaires étrangères l'approfondissement des institutions européennes et l'élargissement aux membres de l'Association européenne de libre-échange qui le souhaitaient (Grande-Bretagne, Danemark) et cela déjà à l'époque de La Haye. Il parle donc en orfèvre. Que n'a-t-on pas accusé Pompidou de brader le gaullisme ? Or Chirac est, s'il en fût, le fils spirituel de Pompidou. Gaulliste, il l'est à la manière de Pompidou. Ce ne sont pas les derniers Mémoires (1) de Chaban-Delmas qui le démentiront.

L'analyse dont se sont emparés nos commentateurs étrangers vise à démontrer que l'élection anticipée était rendue nécessaire par l'impossibilité pour Chirac d'atteindre, dans l'immédiat ou d'ici un an, aucun résultat dont il puisse se prévaloir au nom du gaullisme, ni sur l'intégration européenne, ni sur l'OTAN, ni dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce.

Si l'on partage cette analyse, la question demeure de savoir si l'intention profonde de Chirac est d'abandonner l'héritage gaulliste ou, au contraire, d'obtenir d'ici cinq ans les résultats qui ne sont pas au rendez-vous aujourd'hui. Les Américains et certains Européens sont persuadés que la première hypothèse est la bonne. Ils n'en auront jamais fini de régler leurs comptes avec le gaullisme ou plutôt l'idée qu'ils s'en sont faits. La France donc, quoiqu'elle veuille, devra céder la première place en Europe, accepter sans barguigner de réintégrer les structures militaires de l'OTAN et ouvrir toutes ses « chasses gardées » commerciales à la diplomatie du dollar (2) à commencer par l'Afrique et le monde arabe (l'euro n'intéresse les Américains que dans la mesure où, comme pour le yen, son cours, exclusivement déterminé par le marché sans aucune concertation des politiques économiques, est tel qu'il n'entrave pas les exportations américaines ni le placement des Bons du Trésor américain).

On comprend ainsi que, jusqu'au bout, la France continue d'agacer. Sans jamais recourir à un anti-américanisme primaire - cela les dérange d'autant plus -, son président s'est arrangé pour, d'ici les élections qui doivent

(sic) « liquider » le gaullisme, maintenir son voyage en Chine, faire venir le Chancelier Kohl à l'Élysée à quatre jours du premier tour et, grâce à lui et à Eltsine, qui l'ont annoncé le mois dernier à Baden-Baden, haut-lieu de l'histoire du gaullisme, réunir à Paris entre les deux tours les seize membres de l'Alliance Atlantique, Eltsine et Clinton, ce dernier bon gré mal gré, pour la signature de la Charte entre Moscou et l'OTAN. Cette dernière démarche, qui est une forme de réponse du berger à la bergère, devant l'obstination américaine à ne pas réformer les structures de l'organisation atlantique, aura eu pour effet de précipiter Mme Albright à Moscou dès le 1^{er} mai. On peut compter sur le Département d'État pour tout faire pour que le rendez-vous du 27 mai à Paris n'ait pas lieu. La diplomatie américaine ne voulait déjà pas de Paris. Elle jugeait inutile de faire ce cadeau gratuit à Chirac, a fortiori si ce cadeau doit être électoral. Reste à savoir si cet argument de politique intérieure sera officiellement avancé par Washington.

Kohl, Eltsine et Jiang votent « gaulliste », en réalité pour la continuité de la politique étrangère française. Le gaullisme pour eux, au sens - défini par le Général lui-même en 1968 - de l'élan traditionnel de notre pays au milieu de l'Humanité, n'est pas mort et ne doit pas mourir.

Yves LA MARCK

(1) Jacques Chaban-Delmas, « Mémoires pour demain », Flammarion, prix franco : 155 F.

(2) cf. l'article « La diplomatie du dollar » dans *Royaliste* n° 686.

♦ **RUSSIE** : La grande-duchesse Leonida de Russie, veuve du grand-duc Wladimir Kirilovitch, a demandé au président russe Boris Eltsine d'organiser rapidement à Moscou les funérailles du dernier tsar Nicolas II et de sa famille. La grand-mère du prince Georgui, héritier présomptif du trône malgré des polémiques au sein de la famille Romanov, a fait cette proposition lors d'une récente visite à Iekaterinbourg dans l'Oural où, en 1991, les restes de la famille impériale avaient été retrouvés. A l'issue d'une visite au Centre d'expertises médicales de la région de Sverdlovsk, la grande-duchesse a déclaré : « Je n'ai plus aucun doute sur l'identité de ces restes ». Le Kremlin n'a pas tardé à lui répondre : « La demande sera transmise et Boris Eltsine donnera bientôt sa réponse ».

♦ **ROUMANIE** : Deux mois après son retour d'exil et la restitution de son passeport roumain par le président Emil Constantinescu, le roi Michel 1^{er} de Roumanie est retourné dans son pays pour y passer les fêtes de Pâques orthodoxes avec la reine Anne, leur fille Margarita et son mari Radu Duda. Il a choisi une ville symbole en effectuant un pèlerinage à Timisoara. L'ex-souverain a reçu un accueil à la fois émouvant et populaire en assistant à l'office religieux en la cathédrale de la ville où en recevant l'hommage de ses compatriotes massés sous le balcon de l'Opéra où il assistait à un concert philharmonique. Désormais, le roi Michel, qui a accepté une mission officielle pour devenir l'avocat de la candidature roumaine à l'OTAN et a effectué une tournée dans plusieurs pays membres de l'Alliance, fait partie du paysage politique et sa présence régulière en Roumanie est un signe du retour à la normalité.

♦ **ITALIE** : Cinquante ans après l'exil des princes de la maison de Savoie, l'Italie est toujours divisée sur le sujet. Alors que le gouvernement vient de proposer l'abrogation de la loi d'exil, le prince Victor-Emmanuel, soixante ans, vient de commettre ce que la presse transalpine qualifie de « gaffe embarrassante ». Interrogé par la télévision italienne, le chef de la maison de Savoie a refusé de s'excuser pour les lois raciales signées par son grand-père arguant qu'il n'était pas né à cette époque. Cette déclaration a fait scandale et quelque peu gâché l'impression favorable donnée par la perspective du retour des Savoie après cinquante ans d'exil forcé.

♦ **ESPAGNE** : Le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne ont célébré au palais de la Zarzuela les fiançailles de leur fille cadette, l'infante Cristina, 31 ans, avec un champion de handball, Inaki Urdangarin, Basque de 29 ans que la princesse avait rencontré aux Jeux Olympiques d'Atlanta. Le mariage devrait avoir lieu à l'automne prochain à Barcelone où vivent les deux fiancés. Ce mariage réjouit les Espagnols qui, à 87 %, plébiscitent les unions d'amour plutôt que le respect des antiques lois interdisant les noces roturières.

Economiste, sénateur communiste, puis ministre de la Fonction publique de 1981 à 1984, Anicet Le Pors est conseiller d'État. Auteur d'un ouvrage sur la citoyenneté, il a bien voulu nous exposer les principes et les traditions qui en fondent la conception française. Nos lecteurs constateront par ailleurs que ses propositions de réforme institutionnelle s'opposent aux nôtres sur des points décisifs. Nous répondrons à notre invité, et à Roger Martelli (cf. *Royaliste* n° 686) dans notre prochain numéro.

Citoyenneté :

« Un rêve d'avenir partagé »

■ **Royaliste : La citoyenneté est un thème à la mode. Y sacrifiez-vous ?**

Anicet Le Pors : Lorsqu'on m'a demandé d'écrire sur la citoyenneté, mon opinion était qu'il s'agissait là d'un concept mou, consensuel, donc beaucoup moins intéressant que les concepts contradictoires. Puis, en travaillant, je me suis aperçu que la citoyenneté était une idée forte, originale dans la mesure où elle n'appartient ni au langage juridique, ni à celui de la philosophie, et qui était devenue à la mode parce qu'elle correspondait à un besoin.

■ **Royaliste : Quelle est l'histoire de ce concept ?**

Anicet Le Pors : Vous connaissez la citoyenneté athénienne et romaine. Le mot disparaît ensuite, il n'est guère employé dans le monde féodal, et il ressurgit à la fin du Moyen-Âge pour être solennellement proclamé en 1789. Ce survol m'a convaincu que, dans un espace historiquement déterminé et de superficie variable (de la ville au continent), le point commun à ces citoyens très divers était ce que Renan appelle « un rêve d'avenir partagé ». C'est-à-dire l'adhésion à un certain nombre de valeurs, parfois dans un système d'allégeance, ou bien par adhésion consciente.

Par ailleurs, il ne peut y avoir de citoyenneté s'il n'y a pas reconnaissance de droits et

de devoirs, difficiles à distinguer les uns des autres car ils forment une unité organique. Comme cette unité repose sur une notion contradictoire, il y a une dynamique de la citoyenneté qui n'est pas la même à Athènes, à Rome, et dans la France de la Révolution.

■ **Royaliste : Reprenons la question des valeurs...**

Anicet Le Pors : Je situe cette question dans le cadre français, parce que c'est celui que je connais le mieux et, surtout, parce que je pense qu'il n'y a de citoyenneté que dans un cadre géographique donné et selon une histoire singulière. Or la France, qui est l'un des pays les plus anciennement constitués, est un bon exemple pour étudier la dialectique de la citoyenneté.

Sans perdre de vue la portée universelle des valeurs, j'ai voulu montrer quelles étaient les valeurs cardinales qui nous unissent :

- une certaine conception, et même une certaine culture, de l'intérêt général ;
- une forte affirmation du principe d'égalité ;
- une certaine éthique de la responsabilité.

Comme je voulais traiter ces différents aspects en restant proche du débat politique et des problèmes immédiats de chacun, j'ai cherché à illustrer de manière concrète ces trois grands principes.

Ainsi, j'ai pris comme vecteur de la conception française de l'intérêt général le service public. Il rend bien compte de notre conception parce qu'il plonge loin dans notre histoire. On fait ainsi remonter l'origine de notre droit administratif à Philippe Le Bel ; la séparation entre le public et le privé peut même être située à cette époque. Il faut aussi évoquer les grandes figures de Colbert et de Richelieu, puis la Déclaration de 1789 qui proclame le principe de « l'utilité commune ». Cette conception française se distingue fortement de celle des pays anglo-saxons : pour nous, l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers, nous pensons que l'intérêt général a une spécificité, qu'il doit être traité comme tel.

Ainsi, nous disons qu'il y a un service public lorsqu'il y a une mission d'intérêt général, une personne morale de droit public et un juge spécifique, alors que les Anglo-saxons privilégient le contrat entre personnes privées comme mode d'émergence de la règle de droit. Notre conception du service public est devenue de plus en plus complexe, mais surtout la logique des contrats est venue contredire celle de l'intérêt général. La Déclaration de 1789 dit (article 6) que « la loi est l'expression de la volonté générale », tandis que notre code civil stipule que le contrat est la loi des parties. Or cette relation contractuelle

tend à s'affirmer de plus en plus nettement.

■ **Royaliste : Pourriez-vous nous citer un domaine dans lequel se manifeste cette contradiction ?**

Anicet Le Pors : Ce débat est au cœur des problèmes européens. En France, nous avons tiré toutes les conséquences de notre conception spécifique du service public en affirmant, quant à celui-ci, les principes d'égalité, de continuité, d'adaptabilité. Or, sans cacher mon engagement dans le débat, je dis que la monnaie unique se présente comme substitut de l'intérêt général, décliné en critères de convergences. On peut aussi le dire sous la forme d'un syllogisme : la loi c'est le

marché, le service public est hors marché dont le service public est hors la loi. Vous remarquerez à ce propos que ni le traité de Rome ni celui de Maastricht ne parlent du service public, sauf dans un article (77) et ceci de façon incidente. Comme on le lit dans un récent rapport du Conseil d'État, l'Europe ne conteste pas le service public, elle fait pire : elle l'ignore. J'ajoute que, le 11 septembre dernier, la Commission a refusé d'inscrire la notion d'intérêt général à l'article 8 du traité de Rome révisé Maastricht qui définit la citoyenneté européenne.

Bien entendu, il faut réviser la notion de service public à cause de la complexité des

domaines qu'elle recouvre, mais aussi préserver son principe qui est facteur de modernité, de rationalité et d'équité, tout en s'efforçant d'enrichir la théorie du service public. A mes yeux, cet enrichissement théorique implique qu'on réaffirme les valeurs universelles qui sous-tendent notre conception de l'intérêt général, puis qu'on l'oriente vers l'efficacité sociale, selon l'esprit de responsabilité. Il faudra aussi repenser la question de la propriété publique, mieux : de l'appropriation sociale, afin d'établir clairement la distinction entre service public et secteur public, et pour envisager la question de la maîtrise des forces productives et de l'organisation sociale qui rend nécessaire cette maîtrise.

■ **Royaliste : Sous quel angle examinez-vous le principe d'égalité ?**

Anicet Le Pors : J'ai pris l'intégration comme vecteur. La conception française du droit du sol, très peu répandue en Europe, s'oppose à la logique des minorités et au droit du sang. Remarquons d'abord que la France est à la fois le pays le plus cohérent, du point de vue politique et social, et le plus métissé ! Mais notre conception est menacée de l'intérieur par les lois Pasqua et Debré qui désignent, spécifient et marginalisent des sous-ensembles du peuple français, qui s'attaquent au droit (droit au regroupement

familial, droit à l'asile), et qui contredisent la politique d'intégration en déstabilisant les immigrés en situation régulière.

Notre conception du droit du sol est aussi menacée de l'extérieur. La conception dominante en Europe est celle, anglo-saxonne, du droit des minorités. Une convention-cadre, décidée à Vienne en 1993, définit les droits des minorités nationales et invite les trente-trois pays du Conseil de l'Europe à la signer. La France est l'un des cinq ou six pays à ne pas l'avoir signée, ceci avec raison puisque le principe de la République est celui de l'indivisibilité. L'Allemagne a quant à elle signé cette convention, en donnant sa propre définition de la minorité conforme aux quatre critères avancés par la Convention : culturel, religieux, linguistique et *ethnique*, ce dernier point renvoyant à une conception du droit du sang que nous récusons.

■ **Royaliste : Comment illustrez-vous l'éthique de la responsabilité ?**

Anicet Le Pors : Par la laïcité. Là encore, il existe une forte spécificité nationale puisque, dans l'Europe des Quinze, la France est le seul pays qui inscrive le principe de la laïcité dans sa constitution - moins de dix pays dans le monde se référant plus ou moins directement à ce principe.

Cette laïcité repose sur la neutralité de l'État, qui repose d'une part sur le pluralisme religieux et le respect réciproque des opinions, et d'autre part la protection des diverses confessions. Or aujourd'hui la société française est confrontée à l'Islam, qui ne pose pas de problèmes plus graves que les autres religions, mais qui nous touche de manière particulièrement aiguë parce que nous sommes un pays en crise. D'où la vivacité du débat sur le port du voile, qui a amené le Conseil d'État à rappeler les deux exigences (neutralité et protection) que j'évoquais, en indiquant qu'une éventuelle contradiction entre celles-ci devait être résolue dans le concret, sous la responsabilité des chefs d'établissement. Par la suite, le Conseil d'État a précisé sa position en jugeant que le port ostentatoire du

voile n'entraînait pas à lui seul l'exclusion d'une élève, et en rappelant à cette occasion qu'on ne pouvait pas édicter d'interdictions générales en matière de libertés publiques - autre grand principe de notre droit.

■ **Royaliste : Etes-vous favorable à une loi sur le port du foulard ?**

Anicet Le Pors : Non. Une loi ne dirait pas plus que la jurisprudence. De plus, si l'on veut reprendre dans une loi l'argument selon lequel le foulard caractérise l'infériorité de la femme, on ne peut le faire qu'en passant par une interprétation du droit coranique ou par l'évocation de déclarations de chefs religieux. C'est très dangereux pour le droit français, car nous reconnaissons un droit étranger comme source de droit interne.

■ **Royaliste : Comment appréhendez-vous la question des institutions ?**

Anicet Le Pors : Mon opinion personnelle est que la constitution de la V^e République a fait son temps. Il faut développer la démocratie directe, par exemple en obligeant les commissions du Parlement à débattre des pétitions signées par un fort pourcentage (je propose 2 %) d'électeurs. Je suis pour l'initiative populaire des lois (mais pas pour le référendum d'initiative populaire), pour la restauration des droits du Parlement élu à la proportionnelle, et tout à fait opposé à l'élection du président de la République au suffrage universel : notre pays se discrédite en s'en remettant tous les sept ans à un seul homme par une délégation de pouvoirs extrême. Voilà qui, entre nous, donne matière à débat !

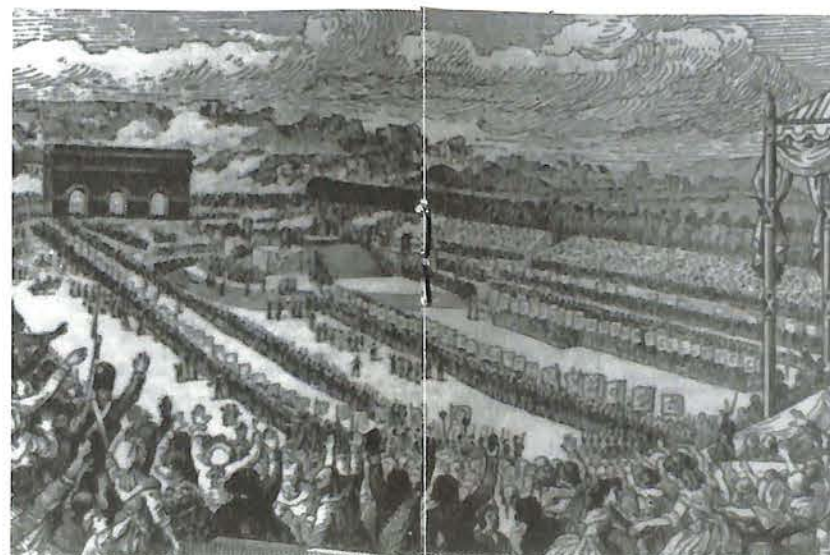
Propos recueillis par Jacques Blangy

Anicet Le Pors

Le nouvel âge de la citoyenneté

avec les contributions de Laurent Fabius, Robert Hue, Philippe Séguin

Éditions de l'Atelier
Prix franco : 105 F



♦ Une fête citoyenne : la fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

Pression

Toujours bronzé et souriant, on l'aperçoit de temps à autre sur le petit écran. Qui ? L'éminent Thierry Saussez, célèbre conseiller en communication qui travaille pour d'éminents personnages politiques.

L'éminence communicationnelle vient de commettre un petit livre qui ne plaide pas en faveur de la compétence supposée de son auteur puisqu'il s'agit d'une tentative grossière, pénible et finalement risible de pression sur le législateur. Cette mauvaise manipulation se fait en trois temps :

1/ Le titre du livre (1) attire le client qui croit en une confession suivie d'un repentir, agrémenté de quelques détails croustillants sur le pourquoi du comment.

2/ Emaillé de formules-chocs usées depuis trente ans, le texte apparaît comme un résumé des débats sur la communication. L'auteur cite Lucien Sfez, Régis Debray (il oublie Philippe Breton), sans rien apporter de nouveau et on commence à se dire qu'il vaudrait mieux lire ou relire Lucien, Régis et Philippe plutôt que cette dissertation au style relâché.

3/ Apparaît enfin l'intention de M. Saussez : obtenir la déréglementation des campagnes électorales, afin de « libérer » la communication politique. Il s'agit bien entendu de sauver la démocratie, non pas de rendre un marché juteux aux conseils en communication...

Conclusion ? N'allez surtout pas voir ce Monsieur Saussez, qui ne sait même pas monter une banale opération d'auto-promotion professionnelle.

Maria DA SILVA

(1) Thierry Saussez - « Le Temps des ventriloques » - Belfond, 1997 - prix franco : 98 F.

Que faire ?

Récapitulatif critique des politiques menées par la droite depuis son retour au pouvoir, *La Société en sablier* est avant tout une fine analyse de la situation sociale et économique de la France actuelle. Livre-manifeste servi par un contexte imprévu de campagne électorale.

Voici une analyse qui a le grand intérêt de déboucher sur des propositions, des engouements, des espoirs. L'économiste, polytechnicien, écologiste et chercheur au CNRS, Alain Lipietz le confesse, nous ne sommes pas dans des jours radieux, mais ce livre concourt à proposer à notre société de sortir de sa logique de « sablier ». Une logique dans laquelle les classes moyennes se voient lentement passer de la partie haute à la partie basse du sablier, selon un processus que l'auteur qualifie de « brésilisation », générant une cascade d'états intermédiaires entre richesse et pauvreté.

La France n'est pas irrémédiablement fracturée, mais sur la pente d'un lent déclin, et précisément parce que « la brésilisation » n'est pas un phénomène de cassure nette du tissu social et économique, sa logique peut encore être inversée. La France « en a les moyens économiques. Elle en a les moyens intellectuels et moraux, grâce à la ténacité des militants, des chercheurs qui ont su résister au bourrage de crâne « libéral » des années quatre-vingt. Des solutions existent : la réduction massive de la durée du travail pour enrayer la machine à exclure, le renforcement des services publics, le développement d'un tiers secteur d'utilité sociale pour raviver les racines

de l'intégration, le développement d'une démocratie de face-à-face, fondement d'un partenariat ».

Alain Lipietz justifie, expose, explique, vulgarise remarquablement son analyse. Sur la question majeure de la réduction du temps de travail à salaire égal, l'auteur propose que la durée légale du temps de travail soit abaissée à 35 heures dès 1997, par une loi-cadre devant mener à 32 heures pour 2002. Il propose d'inciter les entreprises à suivre ce mouvement, d'abord par la baisse des charges patronales pour celles qui jouent le jeu, puis dès 1999, en appliquant des *malus* aux entreprises récalcitrantes. Il s'agit également d'optimiser le temps de travail, en développant « le temps choisi ». L'évidence s'impose alors que si l'on veut réduire le temps de travail à niveau de salaire maintenu, il faut réduire le coût du travail pour tout un réseau d'entreprises qui ne sauraient autrement supporter le passage aux 35 heures. Pour cela, réduction des charges patronales, relance de la consommation (macroéconomiquement induite par la réduction du temps de travail), nouvelle répartition des prélèvements fiscaux, et redéploiement des dépenses et aides publiques dans le cadre d'une reconstruction du lien social et de la création d'un tiers secteur d'utilité écologique et

sociale, sont les moyens proposés par l'auteur pour reconstruire une société sans fractures.

Le système d'Alain Lipietz est parfois difficile à saisir, parce que l'auteur n'a pas le discours limpide et sûr d'un chef de parti en campagne. Chaque solution a ses effets positifs, mais aussi ses limites, ses manques. Nulle ne saurait résoudre tous les problèmes d'une société prise dans une économie mondialisée que la concurrence déloyale tire vers le bas. Ainsi, *La Société en sablier* pose de justes questions, mais, l'on ne sait toujours pas, arrivé au bout du livre, si une réduction du temps de travail, et par là, une sortie de notre situation actuelle par le haut, sont envisageables à moyen terme. Un seul sentiment s'en dégage, celui que la prospective économique actuelle est plus en attente de volontés politiques courageuses qu'en situation de s'imposer comme une science exacte à épouser... Cependant une chose est claire sur la voie de la « brésilisation » : les lois de l'économie n'ont plus prise sur un peuple ruiné ou désabusé... s'il est mourant, il entrera en guerre, s'il est désœuvré, il se vautre dans le populisme et l'idéologie facile, contre lesquels la loi du marché ne pourra plus grand-chose. Alain Lipietz, conscient de ce risque majeur, en appelle aux citoyens, s'adresse avant tout à leur aspiration à continuer de vivre en démocratie

Alexandre RENAUD

Alain Lipietz - « La Société en sablier » - Éd. La Découverte, prix franco : 148 F.

Cette chère Europe !

Ainsi Dany Cohn-Bendit n'a-t-il plus qu'un horizon, un désir et un espoir : l'Europe ! De l'utopie libertaire d'il y a trente ans au mythe monnetiste-deloriste, convenez quand même que l'évolution est vertigineuse. Mais les gauchistes d'avant-hier nous ont habitués aux plus étonnantes métamorphoses, et on peut citer nombre d'exemples de farouches ex-anticapitalistes qui comptent aujourd'hui parmi les plus durs des dérégulateurs et des compresseurs d'effectifs. Certes Dany ex-Le Rouge n'en est pas là, il s'affiche bel et bien contre l'ultra-libéralisme dont, dans une candeur qui confond, il annonce la fin prochaine : « Nous vivons les ultimes soubresauts de la pensée unique néo-libérale » (*Nouvel Observateur* du 7 mai). Si seulement, sur ce point, le ciel pouvait l'entendre ! A l'heure où le travailisme anglais se rallie aux principaux postulats du thatchérisme économique, un tel optimisme pourrait être rafraîchissant. Il constitue plutôt un indice alarmant de la propension de notre Dany européen à cultiver l'illusion.

Cela dispose à quelque méfiance à l'égard de son projet européen. Autre sujet de surprise, notre ex-anticapitaliste met tous ses espoirs dans... la monnaie ; monnaie unique, s'entend. « L'identité européenne découlera forcément de l'adoption d'une monnaie unique ». Il faut le lire pour le croire. Cohn-Bendit aurait pu écrire : l'unité politique apparaîtra comme une nécessité lorsque l'euro sera mis en place. On pourrait discuter... Mais l'identité ! Il faut tout de même le faire. Sans doute, explique-t-il non sans raison, que la question monétaire est déterminante pour les Allemands qui depuis la guerre ont transféré toutes leurs énergies sur la puissance économique et donc le mark. Mais, tout de même, cela ne justifie pas la croyance en une mutation d'identité qui constitue justement la question la plus aiguë de la construction européenne.

S'il se réfère au modèle américain, au moins implicitement, on est en droit de s'inquiéter encore plus, car ce serait la preuve avérée que l'identité européenne dont il rêve serait l'exacte antithèse de l'identité européenne telle que nous l'héritons et telle que nous avons éventuellement à la retravailler pour parvenir à une entente polyphonique qui nous réconcilierait sans que nous eussions eu à nous renier. Dominique Wolton dans son dernier livre le montre de façon très argumentée : « C'est la citoyenneté américaine et le dollar qui ont forgé l'identité américaine, ou plutôt qui ont permis de faire accepter le prix à payer de l'abandon des identités antérieures ». Est-ce cela que désire vraiment Daniel Cohn-Bendit ? Avant même de réfléchir à l'efficacité réelle d'un tel projet - sa « faisabilité » est en elle-même très douteuse - c'est un choix de fond qui s'offre à nous. Qu'on le veuille ou pas, l'identité actuelle de l'Europe est fondée sur des identités plurielles qui correspondent à ses diverses composantes nationales. Veut-on abolir celles-ci au profit d'une toute nouvelle identité dont l'euro serait le symbole ? En ce cas, ce n'est plus d'Europe ni d'Européens qu'il faudrait parler, parce que le projet à réaliser ne pourrait se faire que contre l'Europe historique et son identité culturelle qui résulte d'un cousinage entre cultures nation-

les. En toute honnêteté, pour désigner *la chose* à venir il faudrait forger un langage nouveau dont un Zinoviev, hier, nous a proposé une maquette avec son *homo sovieticus*. *Eurocratie* et *homo europeus* conviendraient beaucoup mieux au projet identitaire dont l'euro serait la matrice supposée. Qu'on laisse alors l'Europe et les Européens à leur histoire et à leur culture !

J'en demande bien pardon à Daniel Cohn-Bendit. Mais son projet est complètement contradictoire avec la façon dont il se définit lui-même : « Je suis quelqu'un qui intervient politiquement, qui habite en France ou en Allemagne, et mon identité est fondamentalement européenne, avec un peu de sauce italienne et de soleil espagnol. Je vis mes choix, je défends ma passion : l'Europe ». Cette Europe sur laquelle il surfe avec tant de délices c'est bien l'Europe plurielle des nations et des cultures. Ce n'est pas l'Europe du volapük. Et ce n'est pas l'Europe tout entière qui est encore trop grande pour son âme baladeuse. Pourquoi laisser de côté l'Europe flamande, l'Europe scandinave, l'Europe lusitanienne, l'Europe byzantine, l'Europe slave, l'Europe centrale. Sans compter l'Europe sans rivages dont parlait François Perroux ? Il est vrai qu'à l'aune de l'eurocratie, la véritable

Europe est un concept trop large et trop riche pour pouvoir être maîtrisé dans les griffes de la culture technocratique.

Cela ne veut pas dire que l'Europe comme projet politique soit nécessairement contraire à l'histoire et qu'une monnaie commune ne constitue pas un instrument intéressant. Encore faut-il les considérer à partir de l'histoire et de la culture et dans le respect exigeant de ce qu'est cet objet singulier qui s'appelle l'Europe. Peut-être conviendrait-il pour cela de dépasser l'opposition stérile entre européens et nationalistes. Comme si l'Europe n'exigeait pas un respect têtue de ses nations. Et comme si, selon l'expression de Dominique Wolton « *L'Europe politique* [ne] passe [pas] d'abord par une revalorisation de l'autorité des États nationaux, même si dans l'histoire de la construction européenne ils en furent souvent les adversaires ».

Bien sûr, il y a un paradoxe, mais c'est le paradoxe inhérent à cet objet singulier qu'on ne peut penser sur le modèle américain qu'en le détruisant. Et qu'on ne prétende surtout pas que la question de l'identité culturelle devrait être séparée de celle de l'identité politique : et que là où une certaine pluralité pourrait se perpétuer, l'unité politique devrait se construire sur le chantier de démolition des nations. Car il est vain de séparer des réalités qui sont forcément solidaires selon des modalités d'ailleurs subtiles qui ne s'opposent pas forcément à l'ouverture à l'autre et à l'universel.

De ce point de vue, la réflexion de Dominique Wolton qui prolonge un précédent ouvrage sur l'Europe « *comme dernière utopie* » s'avère extrêmement précieuse car autant il défend l'utopie, autant il affirme que celle-ci ne saurait naître d'un refus de l'histoire : « *L'histoire est le socle de l'utopie* ». La réconciliation des peuples européens est une trop grande chose pour être fourvoyée dans un projet qui nierait le plus solide socle de leur unité, qui est ce qui permet à la polyphonie de faire symphonie. On ne progressera pas vers l'unité si on ne modère pas le modèle technocratique qui a prévalu jusqu'ici. Ce qui n'empêche pas une construction politique qui ne doit pas se faire sur l'abolition des partenaires, mais sur leurs volontés associées de construire quelque chose ensemble. C'est vrai aussi pour la monnaie commune que nous avons toujours conçue ici comme une construction politique commune et non comme un abandon de souveraineté à une fausse rationalité économique et à une identité artificielle.

Dominique Wolton - « *Penser la communication* », Flammarion, prix franco : 145 F.

par Gérard Leclerc



L'héraldique, science auxiliaire de l'histoire et de l'archéologie, est aujourd'hui une discipline en pleine renaissance. Le *Traité d'Héraldique* de Michel Pastoureau, archiviste paléographe et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ne se propose rien moins que de réhabiliter un savoir séculaire, victime à la fois de l'ostracisme de l'Université et d'un accaparement par des sectateurs douteux. Il remarque justement qu'« il est aujourd'hui grand temps qu'entre l'héraldique généalogique et nobiliaire et l'héraldique ésotérique et symbolique, l'héraldique véritablement scientifique prenne enfin la place qui lui revient ».

Avec ce traité, la mission est accomplie, sans la moindre réserve. S'organisant autour d'un plan parfaitement structuré, servi par une langue claire et précise, accompagné d'une iconographie non seulement superbe mais toujours adéquate, l'ouvrage est à la fois descriptif et prospectif. Il balait les idées reçues et ouvre de nouvelles pistes à la recherche historique, sans jamais sacrifier au jargon ou à l'érudition gratuite.

Au delà des héraldistes et des historiens, le *Traité d'Héraldique* de Michel Pastoureau a sa place dans la bibliothèque de tout honnête homme soucieux de culture.

P. P.

Michel Pastoureau - « *Traité d'Héraldique* » - Picard Editeur. Un livre de 408 pages, au format 19x27, richement illustré en couleur et en noir et blanc - prix franco : 470 F.

Une création littéraire du XX^e siècle

S'il est un genre littéraire bien de ce siècle, incontestablement ce sera le polar - différent du roman à intrigue policière ou du thriller.

Avec son style objectif, le polar décrit la société non comme on aimerait qu'elle soit, non telle se rêve, mais telle qu'elle est. Si d'aventure par snobisme culturel on cherche des ancêtres aux auteurs du polar, on déterre Maupassant, Flaubert ou Balzac précurseurs dans l'utilisation du style objectif - Burnette ne se rêvait-il pas devenant le Balzac américain ?

« Élément constitutif de la classe dominante, le crime organisé est désormais aussi installé que cette classe. Le roman noir en a pris acte » (Manchette). Avec le roman noir classique, le crime existe et, même triomphe, on ne peut le vaincre que provisoirement et individuellement, mais non collectivement en tant que phénomène social, parce que l'ordre du monde est mauvais. De cet ordre du monde, découle ses propres négatifs : la corruption, la pourriture, le crime. Ces négatifs sont inscrits dans l'ordre social mauvais du monde. Les combattre ne peut être qu'un choix moral individuel débouchant sur le désespoir ou la désillusion face à un combat sans fin - d'où l'alcoolisme de nombreux héros positifs du roman noir.

La lecture de ces *Chroniques* (1) - même si joue un effet de répétition, elles couvrent deux décennies : 1975-1995 - a le mérite d'apporter un éclairage, un code au roman noir, d'en poser la

spécificité par rapport aux trois genres « frères » et souvent assimilés : le roman policier, le thriller, le roman d'espionnage. Elle souligne aussi les points de concordances par lesquels le roman noir s'approprie des modes ou des types narratifs, l'enrichissant tout en conservant son caractère propre qui selon Manchette est d'être : « le roman d'intervention sociale très violent ». Le crime organisé étant le moyen par lequel les pauvres accèdent à la richesse.

Dans cette quête à la réussite sociale existe une évolution, une progression : de Hammett à Chandler, de Chandler à Westlake, de Westlake à Mc Bain, de Mc Bain à Ellroy. Cette évolution suit la courbe des évolutions historiques. Le crime s'adapte aux différents changements sociaux, son but final demeure inchangé : jouir de cette société. Lire Mc Bain sur vingt ans c'est comprendre d'un coup les progrès et les récessions de la société américaine sur cette même période.

L'avenir du polar ? Pour Manchette il ne peut être que référentiel. Le crime étant inné à l'ordre du monde, ses intrigues ne seront que des variations inspirées par les données historiques du moment. Malgré des innovations stylistiques apportées par certaines individualités créatrices, les formes restent invariables depuis le père fondateur : Hammett. Le polar genre figé ? Oui et non, car dans les limites de ses formes et de ses

thèmes la matière et la narration sont d'une telle richesse que la possibilité d'étonner se maintient. Étonner par l'intrigue ou par le langage en oeuvrant dans ce cadre objectif acquis dès la naissance par le roman noir *hard boiled*. Manchette ne se trompe pas citant Westlake comme l'exemple de ce qui peut résulter de cette utilisation systématique du référentiel. Westlake sous ses trois pseudonymes est celui qui a poussé le plus loin cette fonction référentielle allant jusqu'à l'autopastiche.

On peut ne pas partager l'ensemble des avis émis ou contester le schéma de lecture proposé du roman noir, mais l'on ne peut faire l'impasse de cette réflexion, ces *Chroniques* confirmant le modernisme et le classicisme d'un auteur tel que Manchette ce qui lui donne cette place si particulière dans le genre.

Bruno DIAZ

(1) Jean-Patrick Manchette - « *Chroniques* » - Rivages, Écrits noirs - prix franco : 125 F.

Gabriel Marcel

L'oeuvre de Gabriel Marcel est à facettes multiples et si le philosophe est généralement bien connu, le compositeur de musique l'est moins. A l'initiative de deux pianistes, Dimitris Saroglou et Dominique Parain, un disque compact comportant des mélodies de Gabriel Marcel est actuellement en souscription (parution prévue pour l'automne). Le financement de ce projet repose d'une part sur les bénéfices du concert qui a été donné le 12 mai à Paris et sur les souscriptions individuelles. Celles-ci (150 F port compris) sont à adresser à l'association « Les compagnons d'Orphée » 8, rue Delambre, 75014 Paris.

Rappelons que notre revue *Cité* a, dans le passé, consacré un numéro au philosophe royaliste. Ce numéro est toujours disponible (35 F franco).

Donnez-nous les moyens de nos ambitions...

La deuxième moitié est la plus dure...

Lancée il y a un mois et demi, notre souscription a aujourd'hui - comme le montre la liste que nous publions - dépassé la moitié de l'objectif que nous nous étions fixé (40 000 F). Il nous reste encore le même laps de temps avant les vacances d'été pour atteindre le but. Cela ne sera possible que si tous nos amis, nonobstant leurs difficultés personnelles, consentent à un effort tout particulier.

Vous connaissez tous nos problèmes financiers et savez, qu'en dépit d'une gestion rigoureuse, l'ensemble de nos activités courantes engendre un déficit structurel. Pour le combler, pour financer des projets nouveaux (et ils sont nombreux...) nous ne pouvons compter que sur votre générosité. Comme je vous le disais il y a un mois et demi : nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous. D'avance merci.

Yvan AUMONT

3e liste de souscripteurs

François Bonnet-Dupeyron 500 F - François Bourguignon 100 F - Marie-Thérèse Conche 500 F - Jean-Louis Debroise 50 F - Gaston Delfes 150 F - Bernard Deladrière 500 F - Marie-Louise Faure 100 F - Philippe Fermon 500 F - François Francart 500 F - Michel Godefroid 60 F - Gérard Guillaume 100 F - Ahmed Khaddami 200 F - Philippe Labarrière 200 F - D. Mandelkern 100 F - Xavier de Monneron 300 F - Etienne Parize 35 F - Michèle Pinson 300 F - M.P. (Lyon) 200 F - Daniel Rietsch 150 F - Jacques Roué-Daéron 180 F - Henri Uzac 200 F - Bruno Vernet 100 F - Laurent Veyrenc 20 F.

Total de cette liste : 5 045 F

Total précédent : 16 910 F

Total général : 21 955 F

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil National de la NAR se réunira à Paris le dimanche 15 juin. Rappelons que le Conseil national est un organisme, élu par les adhérents tous les deux ans, qui a pour rôle principal d'être un conseil politique auprès du Comité Directeur et de mettre en application les lignes directrices décidées lors du congrès annuel des adhérents.

Aidez-nous :
adhérez à la
N.A.R. !

NORMANDIE

Dimanche 8 juin, de 14 h à 22 h, se tiendra la grande fête antiraciste intitulée « Au coeur des couleurs, Égalité » au Parc des Chartreux à Petit-Quevilly (5 km de Rouen) avec forums, animations musicales, buvettes, etc.

Comme chaque année la NAR y sera présente et notre stand, comme tous les ans, ne passera pas inaperçu !

Tous nos amis sont conviés à y participer, à venir prendre contact à notre stand, à nous apporter leur aide matérielle. Renseignements et contact auprès de Philippe Cailleux - B.P. 6 - 76240 Le Mesnil-Esnard ou par téléphone au 02.35.80.32.88.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 h. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● Mercredi 21 mai : Nous recevrons Régis DEBRAY. Auteur d'un ouvrage dont Gérard Leclerc a récemment rendu compte, notre invité est aussi le directeur des *Cahiers de Médiologie*, qui s'intéressent (comme nous !) aux médiations, mais surtout à leurs conditions techniques. Pour nous expliquer sa démarche, Régis Debray présentera le troisième numéro de ces *Cahiers*, où l'existence des nations est confrontée au développement des réseaux techniques. A l'heure d'Internet et des bouquets numériques, « Que reste-t-il du sentiment national ? ». La réponse à cette question est décisive à nos yeux.

● Mercredi 28 mai : Grand reporter au *Figaro-Madame*, journaliste au *Figaro* et au *Figaro-Magazine*, Stéphane BERN est un spécialiste reconnu des dynasties royales contemporaines. Après avoir

consacré trois ouvrages aux monarchies européennes, il a choisi d'évoquer la figure émouvante et tragique d'une princesse de France qui devint « Amélie, dernière reine du Portugal ». Avec lui, nous revivrons près d'un siècle d'histoire - celle du monarchisme français, de la royauté portugaise, des guerres et des révolutions européennes.

● Mercredi 4 juin : Le « colbertisme » a, aujourd'hui plus que jamais, mauvaise réputation. Mais que sait-on au juste du ministre de Louis XIV ? Historien, mais aussi industriel, Aimé RICHARDT s'est livré à une passionnante recherche et nous donne dans un ouvrage récemment publié un remarquable portrait de ce grand homme d'État. Organisateur des services publics, artisan de la centralisation, il donna à la France une industrie lourde et une puissante marine : telle est « La modernité de Colbert », que nous fera découvrir notre invité.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » de la N.A.R. il suffit de nous en faire la demande.

INTERNET

A titre expérimental, nous avons ouvert un site Internet pour *Royaliste*. Son adresse : <http://www.mygale.org/10/francesc/royaliste/>

Lecteurs internautes, n'hésitez pas à vous connecter et à nous faire part de vos suggestions.

ILE DE FRANCE

La réunion mensuelle normale de la Fédération aura lieu le samedi 17 mai à 16 h au local. Y sont invités tous les lecteurs de *Royaliste* désireux de prendre part aux activités ou plus simplement de faire mieux connaissance avec nous.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

DÉCLARATION DU COMITÉ DIRECTEUR

VOTE DE REJET

Issu d'une victoire obtenue par des promesses mensongères, quant à la réduction de la « fracture sociale », le gouvernement et sa majorité avancement masqués et pratiquent le mensonge par omission.

Nul n'ignore que la dissolution a été faite pour masquer le bilan désastreux d'une droite qui est aux affaires depuis quatre ans, et qui détient la totalité des pouvoirs exécutif et législatif depuis deux ans. Aggravation des inégalités, développement du chômage et de la précarité, augmentation de la pauvreté et de la misère, xénophobie légalisée, corruption éhontée, tentatives répétées d'asservissement des juges, soumission aux groupes de pression les plus égoïstes et les plus réactionnaires, dilapidation du patrimoine industriel de la nation, endettement record : les grèves et les révoltes qui se succèdent, les mouvements massifs d'indignation, les scandales qui éclatent, les statistiques mensuelles, ponctuent les échecs du gouvernement et soulignent le discrédit ainsi que l'échec de la coalition de droite.

Aussi est-il regrettable, pour l'unité nationale, et inquiétant, pour l'avenir de nos institutions, que le président de la République ait utilisé le droit de dissolution pour une opération de sauvetage de ses partisans, apparaisse comme le véritable chef de la campagne de la majorité, et combatte explicitement des partis qui représentent près de la moitié du peuple français. Ceci au mépris du principe d'arbitrage, et au risque d'une dépendance accrue du chef de l'État à l'égard de ses groupes d'appui.

En se jetant délibérément dans la bataille politique Jacques Chirac entérine le programme masqué des partis de droite : soumission à la Bundesbank dans le domaine monétaire, consentement à l'augmentation du chômage, contrainte salariale, flexibilité maximale dans le travail, renforcement de la logique de pur profit et de spéculation financière, durcissement probable des pratiques xénophobes et de la répression policière des mouvements sociaux.

Il faut encore souligner un autre échec, non le moindre : contrairement à sa promesse, la droite n'a pas détruit ni même réduit l'influence idéologique et le poids politique du Front national. Par ses discours, par ses lois, elle a au contraire accrédité les thèmes xénophobes et concrétisé les fantasmes d'exclusion. C'est là une attitude inacceptable, face à une entreprise de subversion radicale des valeurs universelles (l'égalité de dignité de tous les êtres humains), des traditions françaises (le droit du sol) et de notre nation qui serait physiquement détruite par la mise en œuvre de la ségrégation et du nettoyage « ethnique ».

Face à la double menace représentée par le libéralisme économique et par le national-populisme, que nous combattons depuis notre fondation, nous ne pouvons rester indifférents.

Dans cette consultation ambiguë, nous avons décidé de préconiser le vote de rejet des candidats de la droite et de l'extrême-droite. Pour les mili-

tants de la Nouvelle Action royaliste, cette décision implique de choisir entre les diverses formations de l'opposition au premier tour, puis de soutenir la mieux placée au second - **sauf si le candidat du Front national est en mesure de se faire élire.**

Contraints d'établir une priorité dans nos refus, nous voterons sans illusions ni sympathie, à l'exception de quelques candidats que nous tenons pour des amis. Dès la campagne présidentielle, nous avons dénoncé le projet de réduction du mandat présidentiel. Bien avant la dissolution, nous avons souligné la timidité du programme économique et social des socialistes, qui s'est accentuée en cours de campagne par les concessions faites par certains hiérarques à l'idéologie dominante. Mais face à la régression ultra-libérale, il nous faut permettre des mesures de restauration (quant au droit du sol) et de conservation (quant aux services publics) en surmontant nos préventions et nos répugnances. Cependant, pour marquer combien celles-ci sont importantes, nous souhaitons que Lionel Jospin, chef de l'opposition, soit battu dans la circonscription où il se présente.

De multiples manières nous voulons ainsi signifier que, quel que soit le camp vainqueur au soir du 1^{er} juin, la Nouvelle Action royaliste est appelée à intensifier sa lutte selon le projet qui est le sien.

Le Comité Directeur de la Nouvelle Action Royaliste